

---

## Rapport moral 2017

---

46%. On connaît la part de marché du cinéma américain en France. Tout comme l'on sait que cette part de marché grimpe à 90% dans la plupart des pays du monde. Ce que l'on connaît moins, c'est la part de marché du cinéma français aux Etats-Unis. Elle est inférieure à 1%. Une donnée statistique bien moins diffusée. Et pour cause : elle révèle la domination sans partage du cinéma d'outre-Atlantique et, en même temps, la grande difficulté de notre cinéma national, comme celui des autres pays, à se faire une place à Hollywood. Et l'on ne cherchera pas à entrer en contact avec l'association américaine des cinémas Art et Essai car elle n'existe pas, les rares *Art House Cinemas* se concentrant dans quelques grandes métropoles.

Il ne s'agit pas ici de tomber dans un antiaméricanisme manichéen. Hollywood a écrit parmi les plus belles pages de l'histoire du cinéma, mais de rappeler une évidence : sans régulation, sans volontarisme politique culturel fort tant du côté des pouvoirs publics que des professionnels, le cinéma, comme ouverture sur le monde, les salles de cinéma, comme lieux de rencontres et de découverte répartis sur le territoire, risquent de disparaître. Depuis 62 ans, l'AFCAE, au côté du CNC, des auteurs et des différentes organisations professionnelles, s'inscrit dans cette conviction et cet engagement au service de l'intérêt général. La hausse régulière et continue du nombre d'adhérents, désormais à 1146 établissements, nombre sans équivalent en Europe, peut être perçue comme la confirmation de la pertinence de ce travail.

Concrètement, vous venez d'entendre le rapport d'activités des quatre groupes. Un travail solide qui, au fil des ans, porte ses fruits, avec une véritable reconnaissance institutionnelle et un crédit auprès des distributeurs et de la filière.

Depuis trois ans, le Conseil d'administration et l'équipe salariée ont mis en œuvre de nouvelles actions : de la plateforme de visionnement au Festival Télérama Enfants, en passant par l'évolution des Rencontres Art et Essai avec notre appartement comme lieu d'accueil, ou encore la charte graphique et la version rénovée du Courrier Art et Essai, avec un rédactionnel régénéré comprenant entretiens, dossiers et statistiques spécifiques à l'Art et Essai... Un effort de communication nécessaire, apprécié, visible, mais qui reste à compléter tant l'image des films et des salles Art et Essai a toujours besoin d'être précisée, valorisée auprès du public, comme des élus et de la presse. Cela continue à faire partie de nos priorités.

Du côté des actions politiques, les sujets sont nombreux. Commençons par saluer le travail de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles, à laquelle nous participons avec, notamment, la FNCF. Nous tenons ici à souligner le travail de préparation des dossiers par les services du CNC, ainsi que l'esprit d'équité et d'écoute qui prévaut pendant les échanges, sous la présidence de Patrick Raude. Devant l'affluence des projets, le CNC a décidé, en cours d'année 2017, de porter l'enveloppe initialement prévue de 7,5 millions d'euros à près de 10 millions. C'est un véritable effort stratégique. Les premiers problèmes des salles Art et Essai sont souvent structurels : le besoin d'une hausse du nombre d'écrans, de la surface d'un hall, la création d'un lieu de restauration ou d'animation, la rénovation d'une façade... Autant de caps impossibles à atteindre sans l'aide sélective. Dans un contexte de concentration accrue de l'exploitation cinématographique, ce soutien nous est plus que jamais indispensable.

2017 aura également été l'année de la signature des conventions triennales entre le CNC et les nouvelles Régions avec comme nouvelle action remarquable : le co-financement de près de 70 postes de médiateurs culturels souvent mutualisés entre plusieurs établissements, ce qui représente un effort considérable d'environ 1.500.000 euros en faveur de l'emploi culturel, d'autant plus remarquable qu'il intervient à l'heure de la baisse des contrats aidés. Si cette action ne s'est encore implantée significativement que dans trois régions sur 13, nous veillerons à établir un bilan de cet investissement humain afin que d'autres régions soient incitées à participer à ce nouveau dispositif. Dans la description d'un nouveau cinéma, nous sommes frappés par le fait que l'on ne valorise, bien souvent, que le confort technique des salles et de l'accueil, en oubliant de valoriser l'investissement humain pour leur fonctionnement. Pourtant, c'est aussi cette dimension supplémentaire, ayant un impact sur la

programmation, la communication et l'animation, qui permettra de distinguer une salle Art et Essai d'un multiplexe exclusivement commercial. Cette dimension a un coût en personnel qu'il faut sans cesse rappeler et défendre, pas seulement comme une charge, mais également comme un investissement à long terme.

Depuis 2015, l'AFCAE a participé à la préparation et à la mise en œuvre de la réforme du classement des salles Art et Essai, mise en œuvre encore en cours aujourd'hui. Nombre de nos propositions ont été reprises par Patrick Raude, puis par le CNC. Nous nous en félicitons. Que ce soit pour la valorisation des labels, de la programmation des films « Recherche et Découverte », des courts métrages, la hausse des indices des petits établissements ou encore, à venir, l'organisation simplifiée des commissions régionales et d'appel une année sur deux.

En revanche, deux problèmes majeurs demeurent. Le traitement différencié des mono-écrans par rapport aux autres établissements dû au maintien du système d'indice comme seuil de classement pour les catégories C, D et E. Ainsi, paradoxalement, le pourcentage de séances Art et Essai nécessaire au classement reste nettement supérieur pour les mono-écrans. Cela conduit encore à des anomalies de traitement, sur lesquelles nous souhaitons pouvoir continuer de travailler avec le CNC.

Par ailleurs, malgré un marché des films Art et Essai en baisse (il est à 20% en 2017, soit 42 millions d'entrées, contre 24% et 47 millions d'entrées en 2016), le travail des salles classées progresse. On ne pourrait que s'en féliciter si cette progression du travail s'accompagnait d'une hausse proportionnelle des aides Art et Essai. Or, depuis l'an dernier, le CNC a décidé, indépendamment des hausses liées à la réforme, de rester dans une enveloppe constante. Nous connaissons les contraintes budgétaires du CNC. Néanmoins, nous défendons et demandons que ce principe présenté comme intangible soit assoupli. Le succès spécifiquement hexagonal du cinéma d'auteur est intrinsèquement lié au caractère incitatif du classement des salles. Meilleur est le travail d'une salle, plus importante est l'aide qu'elle reçoit. Ce principe vertueux a, depuis 20 ans maintenant, porté ses fruits au-delà des prévisions. Mais, concrètement, l'an dernier, beaucoup de cinémas ont vu la hausse de leur aide via la réforme, minorée par « l'écrêtement » décidé après la Commission nationale. Autrement dit, l'impact et la compréhension de la réforme ont été amoindris par le principe d'enveloppe constante (hors réforme). Le risque majeur est que la mise en place de la recommandation *a priori* des films incite les salles à développer de manière encore plus significative leur programmation Art et Essai avec, comme conséquence paradoxale dans une enveloppe fermée, un raboutage prévisible de toutes les salles, y compris de celles qui s'investissent le plus ; et en ligne de mire, une désolidarisation des cinémas entre eux. On risquerait alors d'atteindre l'inverse de l'objectif initial.

Au sujet de la recommandation Art et Essai des films en amont de leur sortie, c'est une initiative du CNC avec, pour objectifs premiers, la mise en application des engagements de programmation et de diffusion liés aux films Art et Essai « porteurs ». Après débats et réflexions concrètes sur les difficultés techniques de mise en œuvre, nous nous sommes ralliés à cette initiative. La recommandation des films après leur sortie était, à l'origine, tout simplement imposée par le format du 35mm. La multiplication et la souplesse d'utilisation de nouveaux supports de visionnement permettent d'anticiper cette procédure. Avec, à la clé, une information potentiellement utile pour les cinémas comme pour le Médiateur du cinéma, en particulier en cas de problème d'accès aux films pour un cinéma classé Art et Essai. Nous développerons, ce mardi 8 mai, le dispositif envisagé conjointement par le CNC et l'AFCAE sur la nouvelle procédure de recommandation Art et Essai. Le principe est de concilier l'expertise des comités de sélection des grands Festivals internationaux, l'utilisation de la nouvelle plate-forme de visionnement, ainsi que la participation aux projections de presse. Sa mise en œuvre est envisagée à compter de juillet 2018 avec comme objectif un délai de recommandation de cinq à six semaines avant la sortie. Compte tenu du nombre considérable de sorties de films, la mise en œuvre de la recommandation *a priori* connaîtra probablement un temps de rodage. *In fine*, il permettra aux salles d'accéder à une meilleure information et la possibilité de mieux valoriser la recommandation Art et essai.

Concernant la chronologie des médias, on peut se féliciter de la rénovation du système sans remise en cause de ses principes avec notamment la proposition du Médiateur nommé par la ministre de la culture du maintien du délai de 4 mois pour la fenêtre d'exclusivité de la salle. C'était un point fondamental pour nous, même si nous sommes conscients que l'élargissement et l'assouplissement de la dérogation à 3 mois inquiètent beaucoup d'entre nous. Avant de nous prononcer définitivement,

attendons les arbitrages et rappelons une demande forte de l'AFCAE : que le délai de 4 semaines imposé aux petites salles né du système de VPF, qui n'a plus lieu d'être aujourd'hui, soit supprimé ou qu'il soit, a minima, diminué. C'est une mesure simple, non coûteuse, facile à mettre en œuvre et qui peut donner un bol d'air à la petite et à la moyenne exploitation.

A propos du renouvellement de l'équipement numérique justement, l'AFCAE a adressé des propositions concrètes au CNC, intégrant un financement tripartite entre l'exploitation, la distribution et le Centre. Ces propositions n'ont pas été retenues à ce jour. En revanche, le CNC a bien prévu de mettre en place un Observatoire du renouvellement de l'équipement numérique de la petite et moyenne exploitation. Nous ne manquerons pas de participer à ces travaux et de vous en rendre compte, en ayant pleinement conscience qu'il s'agit d'un chantier à mener rapidement tant il est important pour l'équilibre d'un grand nombre de salles Art et Essai et de proximité.

L'AFCAE s'est félicitée de la nouvelle recommandation de la Médiateur du cinéma sur la programmation des 2 et 3 écrans, qui vient en complément de celle relative aux mono-écrans. Ce texte, qui s'appuie sur des statistiques inédites, tient enfin compte des contraintes spécifiques de ces établissements et affirme la pertinence d'une multiprogrammation réfléchie.

Sur le plan international, comme vous le savez, l'AFCAE est membre fondateur de la CICAIE (Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai) et participe à ce titre à l'organisation de la formation Art et Essai à San Servolo pendant la Mostra de Venise et à la mise en place de la Journée Européenne du Cinéma Art et Essai. Aujourd'hui, afin de mieux défendre les positions politiques à l'échelle européenne du mouvement Art et Essai, l'AFCAE est solidaire de la décision de la CICAIE de créer un poste de délégué général, dont le recrutement est en cours. Il y a là, pour nous, un enjeu important pour les années à venir.

Terminons enfin ce rapport par deux sujets sensibles qui concernent symboliquement toute la filière cinéma et même au-delà, le monde culturel.

Commençons par la mise en place du « Pass Jeunes », un passeport d'une valeur annoncée de 500 euros, pour chaque jeune de 18 ans, avec comme date de mise en place, septembre 2018. Nous exprimons ici notre scepticisme sur la pertinence de cette action. Bien entendu, nous partageons ses objectifs : à savoir stimuler la découverte de lieux, de pratiques et d'œuvres culturelles pour les nouvelles générations. Mais nous doutons de son efficacité. L'idée simple qui sous-tend cette action est qu'au fond, le principal obstacle à la culture pour les jeunes serait financier, et que cet obstacle levé, spontanément, naturellement, la curiosité des jeunes pour la culture se « libérerait ». Notre travail au quotidien nous montre que, malheureusement, ce n'est pas si simple. Netflix, plateforme payante, est plus regardée par les jeunes qu'Arte, chaîne gratuite. Et les contre-exemples ne manquent pas. Surtout, nous savons bien que le travail de médiation, d'accompagnement, d'animation, de pratique, dans le cadre scolaire comme hors temps scolaire, peut *in fine*, permettre de donner le goût de la découverte culturelle dans une logique durable, bien au-delà d'un comportement consumériste qui a trop souvent pour objet principal et éphémère ce que l'on appelle le *mainstream*. De la géolocalisation d'un spectacle à sa découverte, il y a plus qu'un pas. La création de ce « Pass Jeunes » nous interpelle d'autant plus que son coût annuel est particulièrement élevé : 400 millions d'euros annoncés, soit plus de la moitié du budget du CNC. Attendons de connaître l'ensemble de ces modes d'utilisation pour nous prononcer définitivement, mais nos réserves sont bien réelles, alors que, dans le même temps, nous apprenons la réorganisation inquiétante du temps de formation continue des enseignants du premier degré pour l'éducation artistique et culturelle.

Enfin, le Festival de Cannes. Son délégué général, Thierry Frémaux, a annoncé par voie de presse trois changements significatifs. La confirmation, tout d'abord, comme cela avait été annoncé l'an dernier, de la non-sélection en compétition de films sans sortie française en salle. L'interdiction des *selfies* sur les marches du Palais. Et, enfin, la hiérarchisation des séances de gala et des séances de presse. Concernant Netflix, c'est une petite victoire qui reste à confirmer. Mais une victoire quand même. Quand le ministre Jean Zay et les studios américains imaginent le Festival de Cannes en 1939, l'enjeu est à la fois commercial et géopolitique. L'urgence est de contrecarrer la mainmise de Goebbels et de Mussolini sur la Mostra de Venise. Après-guerre, c'est chaque pays qui utilisera le Festival comme une vitrine diplomatique avec la responsabilité du choix des titres sélectionnés (comme aujourd'hui pour l'Oscar du meilleur film étranger). Dans les années 70, la sélection revient intégralement au délégué

général et il s'agit désormais de défendre des œuvres et des auteurs. Or, avec l'entrée en lice de Netflix, il ne s'agissait pas de valoriser des films ou des cinéastes mais la marque d'une plateforme, les films devenant des produits d'appel pour un service d'abonnement. Thierry Frémaux a redit que la valeur d'un film se construisait, étape après étape, en festival, devant la presse, en salle, puis sur chacun des supports de diffusion. Ce rappel est bienvenu. Le discours médiatique dominant de l'an dernier qui présentait la position des salles comme celle de vieux « dinosaures » inaptes au changement a été quelque peu révisée. Tant mieux.

Le changement, la modernité, c'est aussi les *selfies* sur le tapis rouge ! Sauf qu'ils sont devenus envahissants, intrusifs. Le Festival de Cannes, dont le capital principal relève du symbole, de l'extraordinaire, en acceptant que le trivial, le banal, fût-il technologique, envahisse les marches, prenait le risque de casser la magie d'un rituel patiemment entretenu pendant des décennies. L'injonction de l'innovation technologique a ses limites. Elle est utile et précieuse quand elle est au service des œuvres et du public et non l'inverse.

Enfin, le Festival a tout simplement appliqué le principe de la chronologie des médias, ou plutôt des publics, en changeant l'ordre des séances de presse et de gala, confirmant ainsi un principe fondateur de la valorisation des œuvres. Il faut bien organiser, hiérarchiser, la découverte par étape d'un film, afin de lui donner toutes les chances d'être apprécié.

Nous en profitons pour remercier, Pierre Lescure, Thierry Frémaux et toutes leurs équipes, pour l'accueil qu'ils nous réservent dans des conditions aussi privilégiées. Remerciements également à Frédérique Bredin, au Centre National du Cinéma, ainsi qu'à ses services.

En tant que Président, je voudrais également souligner la qualité du travail de la toute jeune équipe de l'AFCAE : Jeanne Frommer, responsable du groupe Jeune Public, Justine Ducos responsable du groupe Patrimoine/Répertoire et du groupe Actions Promotion, Emmanuel Raspiengeas, rédacteur au Courrier de l'Art et Essai, Anne Ouvrard, coordinatrice de la plateforme et du Collège de recommandation, Aurélie Bordier, adjointe chargée de la communication et des actions. Ils nous ont rejoints tout juste depuis deux ans. Sans oublier les plus « anciens » : Keishia Mukombo à l'accueil, Emilie Chauvin, adjointe chargée de la partie administrative et financière, et Renaud Laville, notre délégué général.

En forme de conclusion, je reviendrai aux Etats-Unis, pour témoigner, en contrepoint du constat dressé en introduction, de la vitalité du Festival du cinéma français à Richmond en Virginie. Une manifestation créée il y a 25 ans par deux universitaires passionnés et bénévoles, qui se déroulent dans une magnifique salle créée en 1928. A huit heures du matin, chaque jour, des centaines de spectateurs américains se pressent pour découvrir des courts-métrages sous-titrés en français. Un bel exemple, certes isolé, mais qui confirme avec éclat que la constance, la passion et le goût du bien commun peuvent avoir raison des idées reçues sur le comportement des spectateurs.